

Ministère de la culture et de la communication

Concours externe de technicien(ne) d'art

Métiers : Textile

Spécialité : Rentrayer en tapisserie

SESSION 2016

Épreuve orale d'admissibilité n°2 : Techniques du métier

Jeudi 22 septembre 2016

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

1) une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier, dont le coefficient est fixé à 1 (préparation : vingt minutes ; durée vingt minutes) ;

2) une interrogation sur les techniques du métier, dont le coefficient est fixé à 2 (préparation : vingt minutes ; durée : vingt minutes).

<h2>SUJET n°1</h2>

Vous devez traiter les deux thèmes suivants :

- Quels sont les principes fondamentaux sur lesquels reposent les pratiques de la conservation ?
- À quoi sert le dossier technique d'une tapisserie ? Que doit-il contenir ?

Ministère de la culture et de la communication

Concours externe de technicien(ne) d'art

Métiers : Textile

Spécialité : Rentrayer en tapisserie

SESSION 2016

Épreuve orale d'admissibilité n°2 : Techniques du métier

Jeudi 22 septembre 2016

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

1) une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier, dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes ; durée vingt minutes*) ;

2) une interrogation sur les techniques du métier, dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes ; durée : vingt minutes*).

<h2>SUJET n°2</h2>

Vous devez traiter les deux thèmes suivants :

- Quels sont les principes du doublage d'une tapisserie ? Quelles sont les étapes du doublage ?
- Quels matériaux utiliseriez-vous pour la doublure ?

Ministère de la culture et de la communication

Concours externe de technicien(ne) d'art

Métiers : Textile

Spécialité : Rentrayer en tapisserie

SESSION 2016

Épreuve orale d'admissibilité n°2 : Techniques du métier

Jeudi 22 septembre 2016

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

1) une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier, dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes ; durée vingt minutes*) ;

2) une interrogation sur les techniques du métier, dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes ; durée : vingt minutes*).

<h2>SUJET n°3</h2>

Vous devez traiter les deux thèmes suivants :

- Comment appréhendez-vous les techniques de conservation / restauration dans les cas suivants :
 - musée château,
 - mise en dépôt usuel,
 - exposition temporaire.

- Quelles sont les différentes matières premières utilisées pour la restauration / conservation ?
Comment les utilise-t-on ?

Ministère de la culture et de la communication

Concours externe de technicien(ne) d'art

Métiers : Textile

Spécialité : Rentrayer en tapisserie

SESSION 2016

Épreuve orale d'admissibilité n°2 : Techniques du métier

Jeudi 22 septembre 2016

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

1) une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier, dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes ; durée vingt minutes*) ;

2) une interrogation sur les techniques du métier, dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes ; durée : vingt minutes*).

<h2>SUJET n°4</h2>

Vous devez traiter les deux thèmes suivants :

- Proposez des manières de combler une lacune ?
 - en cas de dégradations ?
 - en cas de manques ?

- Quelles différences faites-vous entre conservation préventive et conservation curative ?